



HAL
open science

L'oral en appui sur l'écrit : décalages (méta)énonciatifs

Claire Doquet

► **To cite this version:**

Claire Doquet. L'oral en appui sur l'écrit : décalages (méta)énonciatifs. CORELA - COgnition, REprésentation, LAngage, 2017, 15 (2), 10.4000/corela.5061 . hal-01659746

HAL Id: hal-01659746

<https://hal.science/hal-01659746>

Submitted on 17 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

L'oral en appui sur l'écrit : décalages (méta)énonciatifs

Claire Doquet – Université de la Sorbonne Nouvelle – EA7345 Clesthia

Résumé : *Cet article s'appuie sur la transcription d'un oral de communication dans un colloque et le diaporama présenté lors de cette communication. Il étudie la manière dont le discours oral prend appui sur les énoncés du diaporama en utilisant les catégories méta-énonciatives proposées par Jacqueline Authier-Revuz dans ses travaux sur la représentation du discours autre (RDA) ainsi que la notion de reformulation paraphrastique, développée tour à tour et avec des options théoriques différentes par Fuchs et par Rossari. L'étude met en évidence le fait que la situation énonciative particulière, liée à la co-présence de l'écrit et de l'oral, provoque des changements dans les marques habituelles de la RDA et de la paraphrase. Les formes de la stratification discursive observée permettent aussi d'interroger la notion de co-énonciation.*

Abstract :

This article is based on the transcription of an oral communication given during a conference and the slideshow presented during the communication. It examines the way in which the oral discourse relies on the statements in the slideshow by using the meta-enunciative categories proposed by Jacqueline Authier-Revuz in her works on the representation of other's discourse. It also relies on the notion of paraphrastic reformulation developed alternately and with different theoretical options by Fuchs and by Rossari. The study highlights the fact that the particular enunciative situation that is related to the copresence of writing and speech provokes changes in the habitual markers of the representation of other's discourse and the paraphrase. The forms of discursive stratification observed also allow a questioning of the notion of co-enunciation.

Mots-clefs : *co-énonciation, oral/écrit, représentation du discours autre, reformulation, paraphrase.*

Key-words : *co-enunciation, oral/written, representation of other's discourse, reformulation, paraphrase*

Introduction

Les colloques, les cours à l'université, l'ensemble des structures d'enseignement et de formation proposent aujourd'hui aux orateurs d'utiliser des supports écrits qui accompagnent leurs exposés : vidéo-projecteurs et tableaux blancs numériques, pour n'évoquer que les instruments les plus courants, permettent de projeter pour un public large l'écran d'un ordinateur qui lui-même comporte des documents que le discours oral va éventuellement commenter ou questionner, sur lesquels il va s'appuyer, auxquels il va, à tout le moins, se juxtaposer. Nous voudrions interroger ici les effets de cette juxtaposition et les formes d'interaction entre l'écrit projeté et l'oral prononcé, en restreignant notre propos au sous-genre d'oral ritualisé que constitue la communication en colloque, « faire oralisé » (Moirand, 2003) qui est d'abord, chronologiquement, un écrit, et ce quel que soit le degré d'aboutissement de la rédaction qui précède l'oralisation. Prototype de la normalisation de l'oral par l'écrit (Goody, 2007), l'oral de la conférence relève ontologiquement de la production écrite en tant

qu'il est pensé, planifié au moins sous la forme d'une trame, quasiment pré-énoncé avant d'être prononcé.

Koch et Oesterreicher (2008) ont formulé le principe d'une tension entre l'opposition oralité/scripturalité *médiale*, c'est-à-dire liée au médium, et l'opposition oralité/scripturalité *conceptionnelle*, liée à la conception que se font les locuteurs de ce qui relève de traits oraux ou écrits ; ils établissent un lien entre cette tension et l'opposition entre l'énonciation orale supposant une proximité entre les interlocuteurs et l'énonciation écrite, rendue nécessaire par leur éloignement. De ce point de vue, la conférence est paradoxale : elle comporte des traits de scripturalité conceptionnelle tout en répondant à une oralité médiale ; elle se déroule dans une proximité entre locuteur et auditeurs qui n'abolit pas la mise en scène par le discours d'une distance entre les personnes de l'interlocution. En cela, elle s'inscrit dans le fonctionnement de l'ensemble des oraux formalisés qui, tout en passant par le canal de l'oralité, comportent surtout des traits affectés d'ordinaire à la scripturalité ; en effet, « c'est le terme d'écrit qui vient à l'esprit quand il s'agit d'analyser les productions orales non spontanées obéissant à des protocoles formels établis » (Mahrer, 2014 : 29).

Mais la conférence a, au sein de cette catégorie d'*oraux écrits* (Gardes-Tamine 2004 : 151), une spécificité : elle se présente comme la juxtaposition d'énoncés qui s'originent dans d'autres discours tenus précédemment, et éventuellement par d'autres personnes que l'orateur. C'est cet entremêlement de voix qui va nous intéresser ici, dans le cadre de l'utilisation d'un diaporama électronique. Facile à manipuler et rendant visibles toutes sortes de documents, ce support tend, au moins dans certains disciplines, à remplacer les exempliers et autres documents complémentaires aux interventions orales. Outre d'éventuelles illustrations, il rassemble en général des énoncés qui d'une part tracent le déroulement de l'exposé, d'autre part viennent illustrer et/ou préciser les propos de l'orateur. Ces derniers sont souvent des extraits de textes d'autres auteurs, c'est-à-dire des *discours autres* (Authier-Revuz, 1995/2012) au sens de discours d'autrui, éventuellement réappropriés par l'auteur de la conférence mais renvoyant à leur auteur initial. Ainsi, le diaporama mais aussi l'oral qui l'accompagne sont-ils en prise avec des discours autres, dont ils donnent alternativement une représentation orale et écrite. Ce niveau de *représentation du discours autre* (désormais RDA)¹ doit être mis en relation avec la situation énonciative qui met en co-présence les canaux écrit et oral, le discours oral s'appuyant sur l'écrit présent sur le diaporama. Nous nous demanderons ici quels sont les niveaux de RDA mis en jeu par les énoncés présents sur les diapositives et si la reprise, à l'oral, de ces énoncés écrits permet de différencier ces différents niveaux. Le concept de RDA a été forgé à partir d'énoncés soit oraux, soit écrits. Que devient-il lorsque les deux canaux co-existent et construisent conjointement un discours ? Quelles sont, du point de vue de l'oralisation, les conséquences de la présence d'énoncés en rapport avec le propos sous les yeux des auditeurs ? Comment s'articulent les énoncés écrits du diaporama et l'oral de la conférence, du point de vue thématique aussi bien qu'énonciatif ?

1. Description du matériau et cadrage théorique

S'appuyant sur une étude de cas, notre analyse est tributaire d'un matériau unique et ses résultats ne pourront être généralisés sans précautions. Il s'agit d'une étude exploratoire qui porte sur un type de matériau peu exploité jusqu'ici,² faisant intervenir conjointement deux supports langagiers, écrit et oral, co-présents au moment de l'énonciation. Ce matériau provient d'une intervention donnée dans un colloque par un chercheur débutant³ qui présente son travail de thèse. Il se compose de la

¹ L'expression a été proposée par Jacqueline Authier-Revuz pour désigner l'ensemble des formes où un discours autre est repérable, englobant sans s'y limiter le discours rapporté au sens strict. La suite de cet article éclairera cette notion mais on peut consulter par exemple Authier-Revuz, 2001 pour une présentation synthétique.

² Rabatel a toutefois rassemblé plusieurs contributions à l'étude de ce type de corpus dans Rabatel 2010.

³ Merci à Thierry Berthou de nous avoir confié ce matériau, exploité une première fois dans (Doquet & Richard, 2010).

transcription orale de la communication et de deux écrits : l'article pré-publié sur le site du colloque et disponible au moment de la tenue de la communication,⁴ et le diaporama. Nous n'étudierons pas ici l'article mais il est important de savoir que le diaporama lui est, génétiquement, postérieur. A l'instar de ce que Pochard (2010) a constaté sur d'autres corpus du même type, le diaporama apparaît comme une réduction de l'article et nous postulons qu'il renvoie, en particulier pour l'auteur qui l'a conçu, aux écrits qui le sous-tendent.⁵

La situation énonciative est complexe : chronologiquement, l'article précède le diaporama mais ce dernier se présente comme le socle de la communication orale, que l'article devrait en toute logique suivre et non précéder. Quand il parle, le locuteur ne fait aucune allusion à l'article déjà en ligne, qu'il a pourtant produit ; il se centre sur le diaporama, seul écrit que lui et le public aient sous les yeux au moment de son intervention. Dès l'abord, il y a donc une tension dans la conception même des deux écrits et leurs rapports avec l'élaboration pas à pas de l'oral correspondant.

Nous allons ici examiner le diaporama lui-même pour y repérer les différents modes de représentation du discours autre, avant d'analyser dans la partie suivante la manière dont le discours oral en tient compte.

1.1. Place et formes du discours d'autrui dans le diaporama

Le diaporama étudié comporte uniquement du texte, le plus souvent fait de citations d'auteurs sur lesquelles s'appuie l'exposé sans que ces citations soient marquées de façon claire et homogène. Par exemple, l'emploi de l'italique est associé tantôt à un discours d'autrui (en alternance avec les guillemets), tantôt au discours de L marquant le déroulement de l'intervention.

On trouve :

- des énoncés entre guillemets :

Dia1§1 Le temps didactique, défini comme le temps propre aux systèmes didactiques, est présenté comme une fiction nécessaire : « Il permet que se marque le lieu *enseignant* – porteur du projet social d'enseigner – et le lieu *enseigné*, où viennent s'assujettir les élèves. » (Mercier, 1992).

Dia1§2 La chronogenèse « situe [...] les événements-savoir sur la ligne de leur succession » (Schubauer-Leoni, Leutenegger, 2002).

- des énoncés en italiques dont l'oral va expliquer qu'ils sont des reprises d'un discours d'autrui :

Dia1§3 *Plus le professeur prend du temps pour expliquer, plus il réduit la place de l'étude que seuls, les élèves peuvent mener pour eux-mêmes, et plus professeur et élèves manquent de temps tout en trouvant le temps insupportablement long.*

- des énoncés en romain où les italiques signalent l'emprunt :

Dia2§1 Le temps de l'apprentissage n'est pas *le temps didactique* :

Dia2§2 Chaque fois que des savoirs nouveaux sont introduits, ils doivent trouver place dans une organisation intellectuelle qui n'est pas isomorphe au *texte du savoir*.

- des énoncés sans guillemets et explicitement renvoyés à un discours d'autrui :

Dia2§3 Lorsque cela suppose que l'élève change son rapport à quelques objets de savoir anciennement connus, obsolètes mais pertinents dans une nouvelle organisation, la transformation que l'on attend de lui peut sembler raisonnable ; mais lorsque cela nécessite la reprise d'une partie de la construction ou lorsque cela suppose une reprise entière des fondements l'affaire est plus délicate : c'est ce que décrit Bachelard lorsqu'il explique que l'élève doit "repasser son cours" pour comprendre comment sont franchis les "obstacles épistémologiques". (Mercier, 1992)

Cette hétérogénéité est certainement due à l'inexpérience du locuteur et peut-être à une réalisation

⁴ Cet article, fourni avant le colloque par le communicant, est une sorte de pré-article mis à la disposition des participants au colloque et qui servira de base à l'article écrit *a posteriori*, et qui sera publié sur un support classique.

⁵ C'est une des constantes de l'approche génétique que de considérer chaque écrit comme une sédimentation des diverses opérations qui y ont conduit. Comme l'affirme Louis Hay (1985) à propos des manuscrits d'écrivains, l'écriture « ne vient pas se consumer dans l'écrit ». Cette affirmation est vraie pour toute réception de l'œuvre, et en particulier pour l'auteur lui-même qui ne peut manquer d'entrevoir, dans la lecture de son texte, au moins certaines des opérations qui ont pu concerner ses états antérieurs.

trop rapide du diaporama. Il est frappant en particulier que le marquage du discours autre varie sur une même diapositive (Dia2). En cela, notre matériau ne reflète pas les normes habituelles de ce type de support et pose évidemment des problèmes de représentativité.⁶ Pourtant, étudier la performance d'un débutant nous paraît intéressant du fait même de cette inexpérience : nous postulons que la faible maîtrise des conventions typographiques va révéler des zones d'approximation qui ont disparu des productions d'auteurs plus experts et sur lesquelles nous nous appuierons pour travailler la notion de discours autre.

Les quatre exemples donnés ici comportent des énoncés d'autres personnes, rapportés (1) en discours direct (désormais DD) pour Dia1§1, Dia1§3 et Dia2§3, et (2) en modalisation autonymique d'emprunt⁷ (désormais MAE) pour Dia1§2, Dia2§1 et Dia2§2. Ces énoncés sont référés, soit sur le diaporama lui-même soit à l'oral pendant la communication, à leurs auteurs, tous chercheurs en sciences de l'éducation.

Comme tous les diaporamas, celui-ci est projeté, pendant la communication orale, devant le public qui peut le lire en même temps qu'il écoute l'orateur. Qu'ils soient ou non repris dans le discours oral de L, les énoncés présents dans le diaporama sont co-présents à l'énonciation orale et, à ce titre, participent du discours tenu. Le fonctionnement interactif des deux types d'énoncés n'est pas sans rappeler celui des notes de bas de page que Lefebvre (2007) a étudiées comme mettant en jeu l'interaction entre un appel de note présent dans le texte et un renvoi de note numérotant la note elle-même. La note de bas de page impose au lecteur une sorte de double lecture, celle du texte et de manière *quasi* simultanée celle de la note qui s'y greffe. Dans notre matériau, on observe également deux trajets énonciatifs, celui de l'oral du communicant et celui des diapositives que les auditeurs se trouvent sommés de lire tout en écoutant le discours oral, qui parfois les ré-énonce ou les reformule. Nous nous attendons à ce que la représentation des discours autres à l'oral ne soit que partiellement marquée, puisque conçue comme en co-présence avec les diapositives. Un des effets de cette co-présence est de faire apparaître ces deux discours comme à la fois liés (l'oral s'appuie sur l'écrit) et radicalement disjoints du fait de l'hétérogénéité des supports.

1.2. Le discours de L tenu ailleurs comme Discours Autre

Il arrive que l'énoncé placé sur la diapositive ait pour origine, non autrui, mais le locuteur lui-même, qui soit se cite, soit présente une série d'éléments structurant la communication comme dans l'exemple qui suit :

Dia3 *Des élèves de cycle 3 en difficulté*
Quatre enseignants spécialisés et quatre enseignants de classe au sein du groupe.
Deux enseignants de cycle 3 extérieurs au groupe
Un objet mathématique « la division euclidienne »

Cette diapositive est constituée d'énoncés dont le communicant est l'origine et qui exposent l'organisation du travail de recherche qu'il évoque oralement. Même si les énoncés écrits et le discours oral qui les accompagne sont la création d'une même personne, les énoncés de la diapositive constituent, au moment de la conférence, un discours autre au sens de discours de L à un moment passé, traité comme un Discours Autre à part entière. Nous suivons Authier-Revuz différenciant la *Représentation d'un Discours Autre* (RDA), qui peut concerner soit un discours d'autrui, soit le discours de L dans un *ailleurs* discursif (nous appellerons dorénavant L' cette figure

⁶ La notion de représentativité est de toute façon difficile à tenir dans ce type d'analyse, qui comme nous l'avons dit plus haut repose sur une étude de cas. Son caractère exploratoire ne lui confère pas d'autre prétention que d'ouvrir quelques pistes d'interrogation.

⁷ Le terme est bien sûr emprunté à Jacqueline Authier-Revuz, qui définit la modalisation autonymique comme une configuration sémiotique et énonciative complexe incluant l'autonymique comme une de ses composantes : à la référence mondaine du signe (S > R), qui joue dans l'usage standard, s'ajoute une référence au signe lui-même (S > S), celle de l'autonyme. « L'énonciateur parle à la fois de la chose et du signe par lequel, *hic et nunc*, il parle de la chose. » (Authier-Revuz, 2003 : 80). Dans la catégorie de la modalisation autonymique, l'auteure circonscrit les modalisations autonymiques d'emprunt, figures dans lesquelles est énoncée l'origine extérieure au discours de L du segment modalisé. Par exemple : *je parle ici de « dialogisme », au sens de Bakhtine ; il est « relou », comme dirait ma fille ; etc.*

du locuteur spatio-temporellement disjointe de L), de l'*Auto-Représentation du Dire* qui concerne les modalisations de l'énoncé au moment même de son énonciation (Authier-Revuz & Doquet, 2012 ; Authier-Revuz, *à par.*). La RDA rassemble, pour ses formes marquées, les catégories du Discours Direct (DD), Discours Indirect (DI), Modalisation Autonymique d'Emprunt (MAE) et Modalisation en Assertion Seconde (MAS)⁸, configurations analysées par Authier-Revuz comme mettant en jeu trois niveaux de différenciation :

- sur le plan sémantique, le discours autre est représenté comme « objet du dire » (DD, DI) ou comme « source du dire » (MAE, MAS) ;
- sur le plan sémiotique, l'énoncé est représenté sur le mode de l'usage standard (DI, MAS) ou avec autonymisation (DD, MAE) ;
- sur le plan énonciatif, l'ancrage énonciatif des deux actes de parole (celui du discours représenté et celui du discours représentant) est unifié (DI, MAS, MAE), ou bien disjoint (DD). (Le Discours Indirect Libre, forme de RDA, ne présentant pas de réalisation univoque partage ses ancrages entre ceux des discours représentant et représenté.)

D'après cette catégorisation, les commentaires oraux de ces énoncés écrits entrent pleinement dans la représentation d'un discours autre (RDA) – qui n'est pas, ici, un discours d'autrui⁹.

Revenons à Dia3. La diapositive rassemble des énoncés résomptifs qui sont tous des groupes nominaux. Sur les diapositives comportant un discours de L' et de lui seul, c'est cette structure de GN qui domine. Cette configuration est fréquente : c'est comme une succession de GN que se laissent décrire les énoncés du type "relevé des idées principales" que l'on demande, par exemple, à des élèves en guise de plan de dissertation ; les carnets de notes des écrivains, sortes de réservoirs d'œuvres en devenir (Hay et al. 1990), sont caractérisés par ces formes nominales (Doquet 2013) qui posent des éléments sans forcément les prédiquer, et que l'on retrouve dans certaines diapositives de notre corpus. Ces propos, mis sous la forme de groupes nominaux juxtaposés, échappent à la linéarité ordinaire de l'énonciation tout en « [faisant] sans doute fonction d'aides à la performance orale » (Marty, 2010 : 241). Dans un contexte proche du nôtre, des notes préparatoires à une conférence, Philippe (2014) observe chez Camus que l'introduction et la conclusion sont entièrement rédigées, tandis que le corps du développement est consigné sous la forme d'un plan, « essentiellement constitué de phrases nominales sous-ponctuées présentant une suite de thèmes sur lesquels l'orateur se sait ou se veut capable d'improviser ». Cette forme singulière nous paraît susceptible de favoriser la dimension « autre » de l'écrit, qu'il devient impossible d'oraliser tel quel puisque l'énonciation orale devra mettre en phrases une série de GN¹⁰. Du point de vue de L, la diapositive présente des énoncés de L' qui consignent « des informations plus que des formulations » (Philippe, 2014), que le discours oral de L va devoir s'appropriier et linéariser.

Il y a pourtant une différence notable entre les observations de Philippe sur les notes de Camus et ce qui nous occupe : seul Camus peut lire ses notes pendant sa conférence, alors que dans notre cas les auditeurs ont accès au diaporama. Le statut sémiotique de ces énoncés, tous descriptibles linguistiquement comme des GN, est donc très différent. Voilà peut-être une des clefs des étonnants

⁸ Par exemple : « d'après la météo, il fera beau demain ». Le contenu du discours est renvoyé à un autre locuteur sans qu'il y ait ni discours rapporté, ni autonymie.

⁹ Un article précédent à partir du même corpus avait montré l'utilisation extrêmement fréquente de l'adverbe "effectivement" dans cet oral, adverbe utilisé, en apparence, de manière non conforme à l'usage ordinaire en langue que Rossari a décrit en 2007 comme permettant au locuteur de « revenir sur une appréciation pour en affermir le bien-fondé », l'appréciation en question relevant toujours d'un DA. Nous en avons conclu que "le fait d'apparaître à l'écrit sur diapositive donne aux énoncés assumés par le locuteur lui-même un statut « autre », dont la présence de *effectivement* comme outil de confirmation et de reformulation constitue un indice important." (Doquet & Richard, 2010).

¹⁰ Ce fonctionnement rappelle celui des affiches publicitaires ou politiques, dont les slogans sont souvent réduits à des GN : de « La force tranquille » pour la campagne de François Mitterrand en 1981 à « Hope », mot-slogan de l'affiche la plus connue de la seconde campagne de Barack Obama, à propos de laquelle Béatrice Fraenkel a livré une étude passionnante (<http://gradhiva.revues.org/1685>). Ces slogans sont des sortes de formes-sens précisément fait pour être toujours référençables, donc peu susceptibles d'une intégration sans marque au discours. Leurs modes de citation relèveront le plus souvent d'une hétérogénéité montrée.

choix typographiques de ce diaporama : l'italique signalerait ici des énoncés assimilables à des titres, et comportant de ce fait une part d'autonymie. L'italique est en dia3 une manière pour L' de marquer l'importance de la matérialité des énoncés, du fait du rôle de balise qu'ils vont jouer pour les deux instances interlocutives de la conférence : le conférencier et ses auditeurs. Nous classerons dans la même catégorie l'exemple ci-dessous, où apparaît encore l'italique signalant une balise du discours de L tandis que le paragraphe suivant, reformulation d'un discours d'autrui, est en romain :

Dia4§1 *Qu'est-ce que savoir, dans l'approche comparatiste ?*

Dia4§2 Une sorte d'habitus condition et effet de l'approche didactique, le désaveu d'une conception de la connaissance binaire du savoir (on sait où on ne sait pas ; si je suis spécialiste de A je ne peux rien dire sur B ; si je suis spécialiste de A, je connais tout de A) (Sensevy, 2009)

Cette situation énonciative singulière est donc caractérisée par deux niveaux de RDA :

1. Les diapositives présentent un discours autre (niveau 1 de RDA) qui peut être :
 - un discours écrit qui vient d'ailleurs, c'est-à-dire un discours autre au sens de discours d'autrui¹¹ ;
 - un discours écrit de L', c'est-à-dire un discours autre au sens de L « avant » (quelques jours, quelques heures plus tôt) non coïncident avec L.
2. L évoque oralement le discours écrit (de L' ou d'autrui) présent sur le diaporama, qu'il va redire ou reformuler, sur lequel il va tout au moins s'appuyer (niveau 2 de RDA).

Le niveau 1 de RDA peut être caractérisé à partir des exemples de diapositives que nous avons donnés, et dont un trait fondamental est l'autonymie : qu'ils constituent des titres et énoncés résumptifs venant de L' ou des segments de discours d'autrui, l'ensemble des éléments analysés ont un fonctionnement sémiotique spécifique, lié soit à la structure de GN soit au marquage comme discours autre présenté comme du discours direct. Leur présence sur les diapositives est elle-même facteur d'autonymisation : on peut rétablir, à la lecture de chaque diapositive, un « L' dit : » qui précède implicitement les segments textuels, eux-mêmes imputables à L' ou à autrui.

Nous caractériserons le niveau 2 de RDA à partir de l'étude des énoncés oraux de L, dans la partie suivante, ce qui nous permettra également de reconsidérer cette proposition de voir le diaporama comme producteur d'autonymie.

2. L'oral à partir d'un diaporama écrit : reprises lexicale et représentations du discours

La mise en regard du discours oral de L et des diapositives qui l'accompagnent montre une variation dans la manière dont L intègre, dans ses propos, les énoncés présents sur les diapositives. Trois configurations sont observables :

- L répète sans les modifier des énoncés ou segments d'énoncés des diapositives ;
- L reformule le contenu de la diapositive,
- L ne reprend pas le contenu.

Cette dernière configuration ne concerne jamais, dans le corpus étudié, une diapositive entière ; elle peut s'appliquer à une partie, éventuellement la plus grande partie d'une diapositive mais toutes sont au moins partiellement reprises. L'oral de la conférence, monologue adressé aux auditeurs, est donc caractérisé par une activité intense de redite-reformulation de propos tenus par des tiers et co-présents à l'énonciation.

2.1 L'écrit partenaire de la communication

Le diaporama présente un écrit qui, ontologiquement, précède l'oral mais qui, au moment de l'énonciation, l'accompagne et le complète. Le discours oral ne peut manquer de s'articuler à l'écrit du diaporama, et l'on peut analyser comme des ajustements à cet écrit un certain nombre de reformulations paraphrastiques orales qui soit aboutissent à ré-énoncer en partie ce qui est déjà sur

¹¹ Cette acception très courante est celle que reprend Rosier en définissant le discours rapporté comme des « formes linguistiques qui marquent, de façon plus ou moins univoque, le discours d'autrui. » (Rosier, 2008 : 1).

la diapositive, soit au contraire évitent cette répétition. Nonobstant leur relative ancienneté, les travaux de Fuchs gardent toute leur actualité pour notre étude car ils théorisent la reformulation paraphrastique comme indice de la stratégie interprétative de L. Fuchs analyse la paraphrase, non pas en termes d'identité ou d'équivalence sémantique, mais comme le résultat du « jugement de paraphrase » porté par des sujets, en discours : il s'agit « d'une identification dynamique effectuée par un sujet en situation, et non d'une relation d'identité donnée *a priori* et une fois pour toutes. » (Fuchs, 1982, p.116). Dans cette perspective, la paraphrase est une « activité de reformulation en discours » mettant en jeu conjointement l'interprétation d'un texte T et la production du texte T' qui le reformule.

C'est bien le cas dans notre matériau, la reformulation par L des énoncés présents sur les diapositives étant très massivement paraphrastique. Deux caractéristiques du phénomène nous intéresseront :

- Fuchs place la reformulation paraphrastique dans un cadre métalinguistique, soulignant que « la possibilité de reformulation repose sur [...] la propriété qu'a le langage de proliférer sur lui-même, en se prenant comme objet de discours. » (Fuchs, 1987, p.74).¹² La paraphrase serait liée en particulier aux prises de position de L comme énonciateur potentiel des énoncés de départ, que L vient reformuler (Fuchs, 1994). De fait, dans le cas qui nous occupe, c'est L' qui a sélectionné les énoncés présents sur le diaporama, énoncés que L va prononcer tels quels ou reformuler pendant sa conférence, bref qu'il va ré-énoncer.¹³

- A la suite de Roulet (1987), Rossari (1994) situe la reformulation comme le moyen pour le locuteur de revenir sur son dire pour lui assigner une nouvelle interprétation.¹⁴ Cherchant à différencier la reformulation paraphrastique de celle non paraphrastique, elle caractérise la première par ses marques, qui peuvent être soit « des connecteurs paraphrastiques comme *c'est-à-dire, en d'autres termes, autrement dit* [...] soit la reprise d'un aspect de la première formulation dans la reformulation qui peut être syntaxique ou terminologique » (Rossari, 1991 : 348). Elle précise, reprenant le constat de Güllich & Kotschi (1983), que dans ce dernier cas l'équivalence entre les énoncés est assez manifeste pour que l'on se passe de marqueur de reformulation paraphrastique.

Nous observerons quelques occurrences de reformulations paraphrastiques dans notre matériau, avec l'hypothèse que la présence sur le diaporama de l'énoncé source au moment même de sa reformulation a des effets sur la structure de l'énoncé reformulant, en particulier du point de vue des marqueurs de reformulation. Un de ces premiers effets réside dans la manière dont L gère la présence des énoncés écrits, entre lecture et reformulation de ces énoncés. L peut même, rarement toutefois, entrer dans une forme de dialogue avec les écrits des diapositives. Par exemple, voici comment il commente la diapositive suivante (Dia5) :

¹² Citons encore l'ouvrage de 1994 où Fuchs parvient à articuler la pratique langagière de la reformulation discursive et les « construits théoriques » de l'équivalence en langue : « les choix effectués par le sujet lors de la transformation du contenu sont [...] fonction de l'ensemble des paramètres constitutifs de l'activité discursive : ils dépendent de l'objectif poursuivi par le sujet reformulant (selon le type de tâche langagière dans laquelle il est engagé), de ses connaissances du monde, de contraintes d'ordre situationnel (selon la représentation qu'il a de la situation d'énonciation du T-source et de sa propre situation de reformulation : visée de son interlocuteur, image de lui-même, etc.), ainsi que, en dernière instance, de préférences subjectives. » (Fuchs, 1994 : 32).

¹³ Normand considère, envisageant la reformulation paraphrastique dans le cadre d'un dialogue que « Reformuler, c'est revenir sur ce qui a été formulé par d'autres ou par soi-même, par un travail qui vise à l'éclaircissement et se situe ainsi dans la perspective de la communication: rendre une production de sens plus adéquate à son objet, se faire comprendre mieux, mais aussi comprendre mieux, s'assurer que l'on a bien compris ou que l'on dit de façon juste ce dont il s'agit. » (Normand, 1987: 6).

¹⁴ « Tout connecteur reformulatif permet au locuteur de procéder à une subordination du mouvement discursif antécédent suite à une réinterprétation de ce dernier » (Rossari, 1990 : 346).

■ **Le temps didactique : une contrainte.**

- *Le professeur est donc responsable du temps, parce qu'il assume la responsabilité du contenu de savoir qui en marque la progression : en introduisant des savoirs qui font problème, il produit l'espace-temps didactique. Les enquêtes sur les qualités d'un bon professeur montrent que les élèves sont extrêmement attentifs à ces dimensions de l'action professorale quotidienne qui relance chaque fois la progression. Car le texte de l'exposé, qui donne la mesure du temps didactique, n'est pas matériellement écrit. Les élèves n'y ont accès que par l'intermédiaire du professeur, qui le produit au cours de l'enseignement [...] . Le texte du savoir est constitué de la suite ordonnée des objets de savoir nouveaux que le professeur présente aux élèves, pour qu'ils commencent à entrer en rapport à ces objets et que bientôt le système d'enseignement puisse déclarer que les élèves "savent" le savoir (dont les objets enseignés sont des éléments). (Mercier 92)*

3

Oral-dia 5.1 : voilà c'est vrai effectivement c'est lui / c'est l'enseignant / et c'est une question qui m'a / qui m'a vraiment / intéressé aussi // c'est lui qui est responsable du temps. //

L'oral reprend le début du texte de la diapositive, tout à la fois en le reformulant (*le professeur > lui, l'enseignant*) et en lisant un extrait (*responsable du temps*). A la lumière des propos de Fuchs, on analysera la reformulation de *professeur* par *enseignant* comme une interprétation-production où s'exerce une prise de position de L : enseignant du 1^{er} degré, il emploie plus facilement le terme d'enseignant que celui de professeur qui reste, malgré la nouvelle appellation de *professeur des écoles* pour désigner les anciens instituteurs, largement connoté 2nd degré. En revanche, l'expression *responsable du temps*, assimilable à une collocation dans l'interdiscours de l'exposé, fonctionne à l'oral comme une modalisation autonymique d'emprunt indiquée par une prononciation appuyée. Cette reprise à l'identique qui opacifie l'énoncé *responsable du temps* en même temps qu'elle en fait usage, manifeste pendant l'énonciation orale la présence de l'écrit, appréhendé ici dans toute sa matérialité, dans un rapport de radicale extériorité au discours oral qui pourtant s'appuie sur lui. Avec les termes *voilà* et *c'est vrai*, l'oral renvoie en effet directement à la diapositive, avec des termes dont l'interprétation peut à la fois être résumptive (résumant ce que le public a sous les yeux) et déictique (désignant le texte de la diapositive).¹⁵ L'articulation avec le contenu à lire est également marquée par le *c'est une question* métadiscursif. Enfin, l'adverbe *effectivement*, dont l'étude très fine de Rossari (2007) montre qu'il renvoie à un discours autre qu'il vient affirmer¹⁶, est un indice supplémentaire de l'accroche de l'énoncé oral à l'énoncé écrit, le premier reformulant, prolongeant, renforçant le second, mais aussi, véritablement, lui répondant.

On peut parler ici, comme à d'autres endroits de la conférence, de reprise des mots de la diapositive avec une modalisation générale qui pourrait être « comme le dit X », l'énoncé de L transmettant des informations avec des termes que L lui-même montre comme d'origine extérieure. Tout autre est le fonctionnement d'un énoncé prononcé peu avant et renvoyant à la même diapositive :

Oral-dia 5.2 C'est surtout Alain Mercier qui a travaillé là-dessus // il montrait effectivement / que le temps didactique // l'obligation dans laquelle on est quand on est enseignant de faire avancer le temps didactique / c'est une contrainte majeure //

Ici, si certains lexèmes sont repris (le mot *contrainte* par exemple, ainsi que la collocation *temps didactique*), c'est sans qu'apparaisse de nuance de ton qui constituerait un indice d'autonymie : l'énoncé est tout entier prononcé sur le mode standard, comme un discours de L renvoyant à d'autres chercheurs, certes, mais faisant comme eux usage de mots partagés par la communauté. Toutefois, le conférencier continue à poser le diaporama comme un véritable partenaire du

¹⁵ Dans cette formulation, c'est le démonstratif « c' » qui est susceptible de recevoir la référence déictique.

¹⁶ « Ce qui est en jeu n'est pas un mécanisme permettant d'augmenter la plausibilité d'un état de choses, mais une opération par laquelle le locuteur revient sur une appréciation pour en affirmer le bien-fondé. C'est ainsi que *en effet* et *effectivement* sont décrits comme des indicateurs venant confirmer le caractère approprié d'une attitude épistémique émanant du locuteur pour le premier et d'une source tierce pour le second. » (Rossari, 2007, p.9)

dialogue avec le public : le terme *effectivement* est un marqueur univoque de prise en compte du discours autre présent sur la diapositive, il ne peut fonctionner, en contexte, que comme renvoyant à ce discours autre et posant par conséquent (1) que les auditeurs de la conférence ont lu les propos affichés sur la diapositive et (2) que la co-présence de ces propos dispense L de les rapporter selon un mode de RDA classique. Voilà une conséquence, sur les formes RDA, de la pluralité sémiotique de la situation de parole et de stratification énonciative qu'elle crée : l'évocation du discours autre se passe des marques habituellement recensées tout en étant non équivoque.

Outil de diffusion d'éléments écrits pendant l'intervention orale du conférencier, le diaporama apparaît donc comme un véritable tiers dans l'échange entre le conférencier et son public. Examinons maintenant plus précisément, dans le discours oral, la manière dont est pris en compte le contenu verbal des diapositives.

2.2 Reformulations paraphrastiques et répétitions

La reformulation par L des énoncés des diapositives est très largement paraphrastique. Nous examinerons tout d'abord une diapositive et son correspondant à l'oral, dont les relations sont emblématiques des configurations observables dans notre matériau, en nous demandant par quels moyens linguistiques est assuré le marquage de la paraphrase. Puis nous dégagerons des marques spécifiques au type de matériau étudié, en repartant des marques identifiées par Rossari (les connecteurs de reformulation d'une part, la reprise d'une organisation syntaxique d'autre part) pour en observer la présence – ou l'absence – dans l'ensemble du matériau.

2.2.1 Une configuration emblématique

Voici donc un exemple emblématique de ce qui nous est donné à observer, du point de vue de la variété des modes de représentation du discours et des reformulations (Dia 1, énoncés déjà présentés en 1.1) :

CREAD

- **Le temps didactique : une fiction nécessaire.**
- Le temps didactique, défini comme le temps propre aux systèmes didactiques, est présenté comme une fiction nécessaire : « Il permet que se marque le lieu *enseignant* – porteur du projet social d'enseigner – et le lieu *enseigné*, où viennent s'assujettir les élèves. (Mercier, 1992).
- La chronogenèse « situe [...] les événements-savoir sur la ligne de leur succession » (Schubauer-Leoni, Leutenegger, 2002).
- *Plus le professeur prend du temps pour expliquer, plus il réduit la place de l'étude que seuls, les élèves peuvent mener pour eux-mêmes, et plus professeur et élèves manquent de temps tout en trouvant le temps insupportablement long.*

4

Dans cette diapositive, les propos d'autres chercheurs sont rapportés :

- Sur le mode de l'emprunt (titre), puisque la « fiction nécessaire » est associée en §1 à un autre chercheur,¹⁷
- en Discours Indirect (§1 : *est présenté comme une fiction*)¹⁸,

¹⁷ L'expression est en outre référée au sociologue François Dubet, dans son ouvrage *L'Ecole des chances* (2004), par diverses recensions de cet ouvrage. Voir par exemple l'article du magazine *Alternatives Economiques* « Le mérite est une fiction nécessaire »,

https://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id_article=260&id_groupe=10&id_rubrique=28&id_mot=31

¹⁸ Cet énoncé pourrait être classé comme discours narrativisé, expression que Genette (1972) a employée le premier et que reprennent un certain nombre de linguistes, en particulier Rosier (Rosier, 1999 : 225 *sqq*). Nous suivons,

- Discours Direct (§1 : « *Il permet que se marque etc.* »),
- en Modalisation Autonymique d'Emprunt (§2 : « *situe les événements etc.* »),
- en DD non introduit par un verbe introducteur de discours mais marqué par l'italique (§3).

Les ambiguïtés de la diapositive sont levées par l'oral correspondant (les éléments repris tels quels à la diapositive sont soulignés, les commentaires méta-énonciatifs sont en gras) :

Oral-dial1 Alors ça c'est // pour l'enseignant c'est une contrainte // c'est aussi / une fiction //

- (1) **ce que / Alain Mercier appelle une fiction nécessaire /**
- (2) ***c'est à dire* qu'on a besoin de penser quand on entre dans une classe / que ça va se dérouler / comme on a prévu que ça allait se dérouler // or / ça ne se passe / jamais / comme on a prévu que ça allait se dérouler //**
- (3) **c'est** pour ça que **Alain Mercier parle de fiction nécessaire** / et c'est vrai que / c'est ya beaucoup de choses dans ce temps didactique / y a / l'enseignant / y a l'enseigné / et puis heu bon / bon y a un temps qui est / partagé / hein mais effectivement c'est heu / là on est un petit peu dans les termes d'institution //
- (4) Alors y a une catégorie que / on retrouve souvent hein / c'est effectivement la catégorie de la chronogénèse // comment / les événements de savoir arrivent dans / la heu / les discussions // et puis alors le problème qui me semble moi être un problème c'est que plus / le professeur prend du temps / pour expliquer // c'est un jeu /
- (5) **comme dirait Monsieur / enfin Gérard Sensevy** c'est un jeu de vases communicants // plus l'enseignant il prend du temps // moins il en y en a / pour les élèves // et c'est / dans une classe / en général / heu on passe / pff // on peut dire que le / la responsabilité du temps / ou de la / de la parole / elle est du côté du maître //

Ce commentaire est représentatif de l'oral tenu au moment de la projection de deux tiers des diapositives : reprise partielle des mots écrits dans le cadre d'une reformulation, explicitation par l'expansion du propos. Ici, L n'est pas l'origine des énoncés des diapositives, référés à des chercheurs. Même quand c'est L qui a composé une phrase (cf. la première phrase de dial§1), les concepts présents viennent d'autres sources et c'est peut-être la raison des précautions prises, à l'écrit comme à l'oral pour manifester l'hétérogénéité énonciative en intégrant dans un Discours Indirect les termes spécifiques au concept désigné : *présenté comme une fiction nécessaire* (écrit) et *ce que / Alain Mercier appelle une fiction nécessaire* (oral). A l'oral, l'intonation sur *fiction nécessaire* rend manifeste la modalisation autonymique que l'écrit ne marque pas, et qui construit ici, intégrée dans un DI, un îlot textuel.¹⁹ Cette figure, très fréquente dans le langage courant comme dans les discours spécialisés, prend une dimension singulière dans un oral de conférence où l'un des objectifs est précisément, pour le locuteur, de manifester à la fois sa connaissance du champ scientifique et son aptitude à en utiliser les concepts clefs²⁰.

Cette reprise effectue un bouclage sur le texte du diaporama, manifesté par la composante méta-énonciative : *ce que X appelle Y, comme dirait X, etc* (c'est le cas tout au long de Oral-dial1, en particulier Oral-dial(2) où l'énoncé oral explicite un terme dont il formule la signification par un procédé d'expansion et Oral-dial(5) reformule des propos écrits et présents sous les yeux des allocutaires. L'annonce de l'explicitation/reformulation se fait ici grâce à l'introducteur *c'est-à-dire*, que Gülich & Kotschi (1972) classent, et Rossari à leur suite (1994), comme marqueurs de reformulation paraphrastique. Pourtant, il n'y pas d'équivalence sémantique *a priori* entre les deux termes joints par le connecteur : le terme gauche est un concept, le terme droit ne le reformule pas *stricto sensu* mais l'illustre. Le relevé des 8 occurrences de *c'est-à-dire* dans le discours oral du doctorant produit les observations suivantes :

- sur ces 8 occurrences, 2 seulement font un lien entre l'écrit de la diapositive et un commentaire oral, qui est de l'ordre de l'illustration plutôt que de la reformulation ;

encore une fois, Authier-Revuz qui considère que le discours narrativisé n'est pas une catégorie spécifique de DR mais un cas de discours indirect. Le DN n'est en rien différent du DI du point de vue des axes de différenciations des modes de RDA (sémantique, sémiotique, énonciatif : cf 1.2). Si l'on considère la définition de Sullet-Nylander, selon laquelle le discours narrativisé est « une sorte de résumé du discours initial dans la mesure où le sens du discours rapporté est conservé tandis que la reformulation s'opère dans les termes de celui qui rapporte » (2004 : 87), on ne trouve pas non plus de justification à le séparer du DI.

¹⁹ L'îlot textuel, catégorie forgée par Authier-Revuz et reprise très souvent depuis, consiste en une modalisation autonymique comprise dans un DI. « Un DI, rapportant un autre acte d'énonciation sur le mode qui est le sien, c'est-à-dire celui de la reformulation-traduction, signale localement, un élément comme « non traduit », c'est-à-dire comme fragment conservé du message d'origine. » (Authier-Revuz, 1992 : 41).

²⁰ Dans une étude d'écrits universitaires, Boch & Grossman (2002) ont montré que les citations *in extenso* d'ouvrages ou articles de chercheurs évoluent, au fur et à mesure de l'expertise des étudiants, en reformulation de ces passages.

- les 6 autres occurrences de *c'est-à-dire* mettent en relation des termes du discours oral, sans reprise explicite de l'écrit des diapositives ; 3 introduisent des reformulations paraphrastiques²¹ (relation définitoire entre les termes), 3 introduisent des illustrations du propos de gauche²².

Ce constat trouve un cadre explicatif avec les propos de Fuchs considérant avant tout la reformulation paraphrastique comme le produit d'un jugement de paraphrase dans lequel s'exerce la subjectivité du locuteur. L'analyse des segments introduits par *c'est-à-dire* en lien avec la position socio-professionnelle du doctorant permet par exemple de lire sa compréhension et son appropriation des concepts en fonction de sa situation propre, plus explicative sans doute que les enjeux objectifs de sa conférence. Un autre élément paraît essentiel : la faible proportion de *c'est-à-dire* connectant les diapositives au discours oral. Alors que l'écoute du discours du conférencier montre une large part de reformulation paraphrastique des écrits par l'oral, nous constatons que ces reformulations ne sont, en grande majorité, pas introduites par *c'est-à-dire* ni aucun des autres marqueurs (*autrement dit, je m'explique, ça veut dire, en d'autres termes...*) que Rossari (1990, 1994) a relevés.

2.2.2. Des marques de reformulation spécifiques

Comment se matérialise alors, dans notre matériau, le lien de reformulation entre les écrits des diapositives et l'oral de la conférence ? Deux usages caractéristiques sont repérables : les déictiques et la répétition de termes en mention.

Les déictiques pointent directement, et sans verbalisation supplémentaire, sur la diapositive. Ces déictiques sont utilisés massivement lors des changements de diapositives : sur les 11 que compte l'intervention, 6 sont accompagnés, à l'oral, par un déictique qui pointe la diapositive et son contenu. Le plus fréquent est le démonstratif *ça* (4 occurrences en contexte de changement de diapositive, avec des énoncés de débutant par *ça, c'est...* où *ça* est déictique et pointe sur un segment de la diapositive). Ces configurations n'entrent pas dans ce que nous avons considéré précédemment (2.1) comme plaçant l'écrit des diapositives en partenaire de la communication, où les discours de L entrent en véritable échange avec les propos figurant sur les diapositives. Ici, c'est d'un simple pointage qu'il s'agit. Nous considérons ce pointage direct comme spécifique de la situation de conférence avec diaporama, puisque L se dispense de toute reformulation explicite. Pour autant, « *ça* » représente bien l'énoncé qui est pointé.

La seconde manière de lier l'écrit des diapositives et l'oral est la répétition à l'identique de segments courts, qui le plus souvent reprennent un élément énoncé sur la diapositive sous forme de GN, et très fréquemment constituant le titre de la diapositive. Ce GN est souvent précédé, à l'oral, d'un ponctuant discursif (bon ou alors) qui marque le changement de diapositive, le GN étant ensuite énoncé sur le mode autonome, par exemple²³ :

Alors / les professeurs et les élèves

L'oral manifeste, par l'intonation spécifique, le décalage sémiotique : l'énoncé pourrait se gloser par *passons à la suite du propos : X* où l'on trouve la configuration classique de l'autonymie : terme métadiscursif suivi du segment autonome qui se trouve syntaxiquement nominalisé.

Cet emploi autonome fait écho à la manière dont les diapositives présentent les écrits, niveau 1 de RDA caractérisé, nous l'avons vu (1.2), par l'autonymisation des énoncés. Il contraste avec un autre mode de désignation, non autonome : la catégorisation des écrits présents. Par exemple :

Alors juste quelques documents

où le terme catégorisant documents renvoie aux écrits présents sur la diapositive au même moment. Ce mode de représentation par catégorisation est minoritaire, les cas les plus fréquents faisant

²¹ Par exemple : « ce qu'on appelle en France un RASED // c'est à dire // des enseignants spécialisés »

²² Par exemple : « on est dans le premier degré / c'est à dire c'est comme si on s'exonérait d'un travail sur / sur le savoir en lui-même »

²³ Nous ne numérotions pas ces exemples qui ne seront pas réutilisés et qui ne correspondent pas forcément à une diapositive commentée ici.

intervenir l'autonymie : soit sur des segments très courts, comme exemplifié ci-dessus, soit sur des extraits plus longs, en général groupes nominaux étendus ou énoncés articulant deux groupes nominaux, avec un effet de prédication. La diapositive dia3 déjà commentée (1.1) en fournit des exemples variés :

- Dia3 - Des élèves en difficulté
- Quatre enseignants spécialisés et quatre enseignants de classe au sein du groupe.
- Deux enseignants de cycle 3 extérieurs au groupe
- Un objet mathématique « la division euclidienne »

L'oral correspondant est le suivant (les éléments repris *in extenso* sont soulignés) :

Oral-dia3 alors juste / description du du dispositif qu'on essaie de mettre en place /

- (1) des élèves de cycle 3 en difficulté // ça c'est à la / à l'appréciation des enseignants //
- (2) 4 enseignants spécialisés 4 enseignants de classes au sein du groupe // qui travaillent ensemble //
- (3) 2 enseignants / extérieurs au groupe / qui eux ne travaillent pas dans le groupe heu // dans la construction //
- (4) et puis un objet mathématique // qui pourrait être / qui a été par exemple dans une autre recherche / une fable de La Fontaine qui a été par exemple / heu les cathédrales mais qui dans ce cas précis / est / la division euclidienne // voilà un objet de savoir / heu / mathématique// bon / je parle là dessus parce que ça c'est toutes les difficultés du / du travail en collectif //

Le double ponctuant discursif (*alors juste*) précédant un GN sans déterminant (description du dispositif) catégorise le contenu de la diapositive avec une structure nominale proche de celles qui figurent à l'écran. A cet énoncé introducteur vont succéder des reprises de l'écrit immédiatement suivies :

- (1) d'un commentaire avec reprise anaphorique (« ça c'est à la / à l'appréciation des enseignants », le démonstratif reprenant le GN présent sur la diapositive et répété oralement « élèves en difficulté ») ;
- (2) et (3) de précisions données sous la forme de relatives (« qui travaillent ensemble » / « qui eux ne travaillent pas dans le groupe heu // dans la construction ») ;
- (4) d'un commentaire avec double reprise anaphorique entre les deux GN constituant l'énoncé : reprise de (objet mathématique » par le relatif « qui » puis reprise de l'ensemble de l'énoncé par le démonstratif « ce » (*ce cas précis*).

Les GN peuvent être repris tels quels ou bien réduits ou au contraire étendus à l'oral par un complément de nom ; dans tous ces cas ils ne sont pas intégrés syntaxiquement : l'ensemble de l'énoncé est en fait constitué de GN étendus, les ajouts se faisant, après chaque GN, par le biais d'expansions et/ou de commentaires accrochés anaphoriquement. Il en va autrement du 4ème terme de l'énumération, lui-même constitué de deux GN (*un objet mathématique / la division euclidienne*) : il se trouve scindé par différents ajouts faits à l'oral, une succession de propositions relatives qui précisent le premier GN et permettent de prédiquer le second sous la forme d'une relative. L'écrit *un objet mathématique « la division euclidienne »* devient, après retrait des propositions relatives intermédiaires, *un objet mathématique qui est la division euclidienne*. Sur cette diapositive, c'est donc la seule structure déjà prédictive qui donne lieu, dans le discours oral, à des développements importants, prédications successives par relatives et prolongement, ensuite, par anaphore résomptive (*un objet de savoir / heu / mathématique*) suivi d'un commentaire méta-énonciatif (*je parle là-dessus parce que [...]*). Les autres GN analysés ici – et dont le traitement à l'oral est constant dans l'ensemble du corpus – sont repris *quasi* sans modification et suivis de relatives qui les précisent mais n'établissent pas de relation entre différents membres de la phrase. On observe donc ici un discours oral qui se calque sur la syntaxe proprement écrite de la diapositive, constituée uniquement d'une liste de GN. C'est un des cas recensés par Rossari (1990) : la « reprise d'un aspect de la première formulation dans la reformulation qui peut être syntaxique ou terminologique » (*op.cit.* 2.1). La reformulation paraphrastique peut donc se décrire, à partir de ces observations, comme mettant en jeu :

- (1) des marques déjà repérées ailleurs, la reprise d'un aspect syntaxique et l'utilisation du connecteur *c'est-à-dire*, ce dernier étant pourtant de manière très minoritaire utilisé pour faire le lien entre discours écrit et discours oral ;
- (2) des marques que l'on peut analyser comme spécifique à la configuration énonciative

étudiée : usage de déictiques et autonymisation des énoncés.

2.3. L'oral avec l'écrit : représentation du discours et co-énonciation écrite et orale

Les éléments de représentation du discours étudiés précédemment ont trait à la représentation par l'oral du discours écrit. Nous avons vu le caractère foncièrement hétérogène de ces deux types d'énoncés et les difficultés du locuteur à passer de la lecture de l'un à l'élaboration/prononciation de l'autre. Ce passage se fait, entre autres, par la prédication à l'oral des énoncés du diaporama, qui peut soit consister en une transformation de l'énoncé écrit en structure prédicative, une partie de l'énoncé constituant alors un thème et l'autre un prédicat, soit se produire avec des éléments de représentation de l'énonciation tels que des verbes recteurs de discours. Ainsi, on trouve nombre d'énoncés du type « Je vais tout d'abord vous parler de X », où X reprend le GN inscrit à l'écran. Cette structure a le double effet de reformuler la diapositive et de mettre en mots cette reformulation, rendant manifeste l'hétérogénéité des énoncés écrits qu'il faut placer dans une structure de discours rapporté pour les rendre acceptables à l'oral.

En proposant de nommer *co-énonciation*²⁴ les enchaînements de tours de paroles où un locuteur L2 vient compléter, pour un auditoire, ce que dit un locuteur L1²⁵, Jeanneret (1999) a inscrit ce phénomène, analysé jusque là dans le cadre de l'analyse des interactions et des actes de langage, dans une perspective énonciative et syntaxique. Elle tente en particulier de caractériser l'accrochage syntaxique de l'énoncé de L2 à celui de L1 en s'interrogeant sur la correspondance entre les segments énoncés et les clauses²⁶. Ce type d'analyse peut être effectué à partir du corpus étudié ici, en examinant les énoncés écrits des diapositives et leur intégration dans le discours oral pour savoir dans quelle mesure ces fragments d'énoncés, oral *vs* écrit, constituent ou non des clauses. A cet examen, deux configurations se font jour :

(1) Les éléments venant des diapositives sont des mots isolés ou des syntagmes courts : ils sont inscrits dans des clauses orales mais ne constituent pas en eux-mêmes des clauses (ex : oral-dia3.4).

(2) L'oral vient commenter l'écrit, en reprenant des clauses de la diapositive et en y ajoutant des éléments qui le plus souvent précisent l'écrit tout en le nommant (ex : *y a des travaux récents aussi que je / dont je cite un extrait / et on parle bien de cette / du temps vers / du côté de l'enseignant*).

On ne reconnaît pas dans ces énoncés de phénomènes manifestes de co-énonciation au sens de Jeanneret. La configuration (1) est une forme de modalisation autonymique, où un segment présent sur la diapositive est repris, comme entre guillemets, et intégré au discours oral. La configuration (2) fait intervenir de façon beaucoup plus nette la méta-énonciation, avec des commentaires incluant un *je* du locuteur – éventuellement *on* à valeur de *nous* – qui est souvent sujet d'un verbe de parole²⁷.

Jeanneret a remarqué dans les configurations de co-énonciation qu'elle a étudiées deux modalités de complétion du discours : la co-énonciation *en réparation*²⁸ (qui vient compléter des énoncés non terminés) et la co-énonciation *par attachement* (qui enchaîne sur des énoncés terminés). Dans notre corpus, les deux phénomènes coexistent et se distribuent selon les caractéristiques des diapositives : à celles qui sont constituées de Groupes Nominaux formant une trame thématique, l'oral vient

²⁴ Cet emploi du terme co-énonciation se distingue de celui de Culioli, qui justement distingue radicalement ce qu'il appelle *co-énonciation* de l'interlocution : « l'énonciateur est en fait une origine subjective qui se construit nécessairement comme *intersubjective*, c'est-à-dire que nous construisons toujours un co-énonciateur qui n'est pas forcément en chair et en os. » (Culioli, 2002 : 27).

²⁵ Voici un exemple type des énoncés étudiés par Jeanneret :

L1 (s'adressant à L3) : *Tu prends cette route et ensuite*

L2 (s'adressant à L3) : *tu tournes à droite.*

²⁶ *Clause* est employé ici au sens proposé par Berrendonner et Reichler-Béguelin d'unité syntaxique présentant « un réseau interne de relations de rection liant tous ses éléments [qui] n'entretient pas de relation du même type avec l'extérieur » (Berrendonner, 2002 : 25).

²⁷ Par exemple, lors de la projection d'une diapositive dont le titre est « Le temps de l'apprentissage n'est pas celui du temps didactique », l'accompagnement oral est le suivant : « Et puis autre problème / et après on va juste parler du dispositif c'est que // le temps de l'apprentissage n'est pas celui / n'est pas le temps didactique ».

²⁸ Sur la notion de réparation, Cf. Schelgoff et al. 1977

apporter des informations complémentaires, il « répare » la succession de GN en apportant un liage syntaxique en même temps que des précisions sémantico-pragmatiques ; pour celles qui comportent des extraits rapportés en DD, l'oral constitue un commentaire qui reformule la citation, éventuellement en y reprenant des éléments qui sont toujours présentés en structure méta-énonciative (cf. ex Oral-dial).

Conclusion

L'étude des marques de RDA et de la reformulation paraphrastique a montré que le discours oral analysé ici ne comporte pas tous les éléments attendus, et cette économie de moyens a paru imputable à la présence de l'écrit, sous les yeux du locuteur et des auditeurs, qui dispense L de redonner oralement des précisions lisibles sur le diaporama. Si la co-énonciation au sens de Jeanneret n'est pas strictement repérable ici, c'est justement à cause du statut énonciatif singulier des mots du diaporama. Jeanneret a mis au jour un phénomène de simple alternance locutive tandis que nous avons affaire ici à la co-présence des énoncés écrits et de l'oral, et quand ce dernier reprend l'écrit c'est toujours avec une dimension autonymique et méta-énonciative. Plutôt que de co-énonciation, il faut sans doute parler de double énonciation, l'oral se situant à un niveau de reprise et de commentaire de l'écrit préexistant. Une des marques linguistiques de ce commentaire est le pronom *je*, fortement présent dans cet oral (41 occurrences pour un discours de 20'), alors qu'il n'y a pas un seul *je* dans le diaporama qui se veut topicalisant et résumptif. L'association du pronom *je* à un verbe de parole crée une sorte de mise en scène du soi locuteur ; elle me semble favorisée par le diaporama qui rend disponibles les contenus prédiqués et qui du même coup les met à distance : ils servent de repères écrits, de balises auxquelles l'oral va venir s'accrocher plus qu'il ne va les prolonger. Le discours oral n'est plus créateur de ses contenus mais reprenneur d'éléments préalablement élaborés et dont les diapositives constituent des sortes de plans. Cela dégage l'oral de la nécessité de présenter la structure argumentative du propos (on trouve très peu de connecteurs logiques par exemple) : la part de l'invention dans cet oral se porte avant tout sur la mise en scène de la parole. En l'absence de diaporama, l'oral de conférence peut donner l'illusion de se déployer *in praesentia*, au gré du déroulement du discours. Avec le diaporama, cette illusion ne joue plus, c'est donc ailleurs que doit se jouer l'improvisation - ou son apparence. Ni discours improvisé, ni lecture d'un texte complètement écrit, cette énonciation singulière est en fait la formulation orale d'un discours qui prend ses repères dans l'écrit présent sur le diaporama. Cet oral constitué à partir d'un écrit est toujours redite, reformulation de quelque chose qui, tirant son origine soit d'autres auteurs, soit du locuteur lui-même, se trouve, du fait de son « affichage » co-présent à l'énonciation orale, dans une superposition sémiotique qui induit des formes particulières de reprise et de commentaire propices au réexamen, dans des travaux futurs, de certaines catégories existantes.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz J. (1992) Repères dans le champ du discours rapporté. *L'information grammaticale*, n°55. 38-42. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram_0222-9838_1992_num_55_1_3186
- Authier-Revuz, J. (2000) Aux risques de l'allusion, in M. Murat (ed.) *L'Allusion dans la Littérature*. Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, p. 209-235.
- Authier-Revuz J. (2001). « Le discours rapporté ». In : Tomassone R. (éd.). *Grands repères culturels pour une langue : le français*. Paris : Hachette éducation, 192-201.
- Authier-Revuz, J. (2003) Le Fait autonymique : Langage, Langue, Discours – Quelques repères, in J. Authier-Revuz, M. Doury, S. Reboul-Touré (eds.) *Parler des mots – Le fait autonymique en discours*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 67-95.
- Authier-Revuz, J. (2012) *Ces Mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du*

- dire*. Limoges, Lambert-Lucas. 1^{ère} éd. 1995, Larousse.
- Authier-Revuz, J. (à par.) *La Représentation du discours autre : principes pour une description*. Berlin, De Gruyter.
- Berrendonner, A., (2002) Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques, in Andersen, H.-L et Nölke, H. (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, 23-41 .
- Bosch, F. & Grossmann, F. (2002) Se référer au discours d'autrui : quelques éléments de comparaison entre experts et néophytes. *Enjeux* n°54. 41-51.
- Bouchard, R. & Parpette, C. (2008). Reformulation et co-formulation dans la communication scientifique avec support écrit. In Schuwer, M., Le Bot, M.-C. & Richard, E. : *Pragmatique de la reformulation - Types de discours - Interactions didactiques* PUR, collection *Rivages linguistiques*.
- Culioli, A. (2002), *Variations sur la linguistique*, Paris, Klincksieck.
- Hay, L. (1996) Pour une sémiotique du mouvement. *Genesis*, n°10.
- Doquet, C. (2013) L'œuvre au berceau : un carnet de notes d'Yvan Pommaux. *L'Ecole des Lettres*, n°6-7. 47-56.
- Doquet, C. & Richard, E. (2010) « Postures énonciatives et marqueurs de reformulation en situation de conférence avec diaporama. *Alors, effectivement, donc* ». In Rabatel, A. (dir) *Les reformulations pluri-sémiotiques en contexte de formation*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté. 53-80.
- Fuchs, C. (1994) *Paraphrase et énonciation*. Paris : Ophrys.
- Gardes-Tamine, J. (2004) *Pour une grammaire de l'écrit*. Paris : Belin.
- Goody, J. (2007) L'oralité et l'écriture. *Communication et langage*, 154. 3-10.
- Hay, L. (1985) "Le texte n'existe pas". Réflexions sur la critique génétique. *Poétique*, n°62 : 147-158
- Gülich, E. & Kotschi, T., 1983. « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique ». *Cahiers de Linguistique Française*, n° 5, pp. 305-351.
- Hay, L., De Biasi, P.-M., Marty, E., Gaudon, J., Celeyrette, N., Robinson-Valery, J., Compagnon, A., Collot, M., Lejeune, P. (1990) *Carnets d'écrivains*. Paris, CNRS.
- Jeanneret, T. (1999) *La Co-énonciation en français, approches discursive, conversationnelle et syntaxique*. Berne, P. Lang.
- Koch, Peter & Wulf Oesterreicher. 2001. Langage parlé et langage écrit. In: *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol.1. Tübingen: Niemeyer. 584-627.
- Koch, Peter & Wulf Oesterreicher. 2008. Mündlichkeit und Schriftlichkeit von Texten. In : Janich, Nina (éd.). *Textlinguistik. 15 Einführungen*. Tübingen : Narr.
- Le Bot, M.-C., Schuwer, M. & Richard, E. (2008) (eds) *La Reformulation : marqueurs linguistiques et stratégies énonciatives*. Rennes, PUR.
- Mahrer, R. (2014) Écrire et parler. Quelques préalables théoriques. *Genesis*, n°39. 29-49. En ligne : <http://genesis.revues.org/1371>
- Mahrer, R. (2017) *Phonographie : la représentation écrite de l'oral en français*. Berlin, De Gruyter.
- Marty, É. (2010) Roland Barthes : une conférence sur la phrase, *Genesis*, 30. 241.
- Modicom, P.-Y. (2015) L'opposition oralité-scripturalité dans l'analyse de DISCOURS/TEXTES : une introduction au programme de Koch & Oesterreicher. <halshs- 01242845v2>
- Moirand S. (2003) Quelles catégories descriptives pour la mise au jour de genres du discours ? Texte édité sur le site de l'UMR ICAR, [http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journees_genre.htm]
- Normand, C., 1987. « Des mots sous et sur les mots, présentation ». *Etudes de Linguistique Appliquée*, n° 68, pp. 5-12.
- Ong, W. (1982) *Orality and Literacy : The Technologizing of the Word*, [1982], 2nd ed. New

York:Routledge, 2002.

Philippe, G. (2014) Écrire pour parler. Quelques problématiques premières. *Genesis* [En ligne], 39 | URL : <http://genesis.revues.org/1363>

Pochard, J.-C. (2010) Les reformulations et altérations d'une citation. In Rabatel, A. (ed.), *Les Reformulations pluri-sémiotiques en contexte de formation*. Presses Universitaires de Franche-Comté. 73-96.

Rabatel, A. (ed.) (2010) *Les reformulations pluri-sémiotiques en contexte de formation*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

Rosier, L. (1999) *Le discours rapporté – Histoire, théories, pratiques*. Bruxelles : Duculot, Bruxelles.

Rosier, L. (2008) *Le discours rapporté en français*. Paris : Ophrys.

Rossari, C., 1990 « Projet pour une typologie des opérations de reformulation ». *Cahiers de Linguistique Française*, n° 11, pp. 345-359.

Rossari, C., 1992 « De l'exploitation de quelques connecteurs reformulatifs dans la gestion des articulations discursives ». *Pratiques*, n° 75, pp. 111-125.

Rossari, C., 1994 *Les opérations de reformulation: analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*. Berne : Peter Lang.

Rossari, C. (dir) (2007) *Les moyens détournés d'assurer son dire*. PUPS

Roulet, E. (1987, 2^{ème} ed.) *L'Articulation du discours en français contemporain*. Berne : Peter Lang.

Schegloff, E. A., Jefferson, G., & Sacks, H. (1977) The Preference for self-correction in the organization of repair in conversation. *Language*, 53, 361-382.

Sullet-Nylander, F. (2004) Le discours narrativisé : quels critères formels ? In J.-M. Munoz, S. Marnette & L. Rosier (eds) *Le Discours rapporté dans tous ses états*. Bruxelles : L'Harmattan.